ASA info
POUR LA GESTION COLLECTIVE DES RESSOURCES NATURELLES

94
OCTOBRE 2026

RÉSEAU D'ÉCHANGE DE SAVOIR POUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES ET LEURS PARTENAIRES

ADMINISTRATIF

Réforme des textes des Asa

Vers la simplification de la fusion des Asa

page 09

JURIDIQUE

Cartographie des cours d'eau

Qu'en est-il 10 ans plus tard ?

page 10

TECHNIQUE

Lac de Gabas

Ouvrage structurant dans le système Adour

page 11

CHANGEMENT CLIMATIQUE

ADAF – Arbre et Sol Vivant

L'agroforesterie pour une agriculture résiliente

page 12

PORTRAIT

Portrait du président de l'Asa de Villemur-sur-Tarn (31)

page 16

DOSSIER

Appréhender le vivant en tant qu'Asa

Quelle place pour la biodiversité dans l'aménagement du territoire ? Interactions, engagements et intérêts.

page 4

© Jean-Pierre Dulout

Couleuvre de Montpellier dans un ouvrage agricole

REPRODUCTION INTERDITE

Quand tout devient urgent, l'urgence a-t-elle encore une signification ?

Pour essayer de prendre des décisions, le gouvernement légifère par voie d'urgence.

La loi d'urgence agricole qui était urgente avant le salon de l'agriculture 2026 a été déposée le 8 avril et a été promulguée en août 2026. Entre-temps les différents épisodes caniculaires de l'été ont créé de nouvelles urgences.

Quant au projet de loi de simplification des normes applicables aux collectivités, lui aussi doté d'une procédure d'urgence, il est coincé à l'heure actuelle à l'Assemblée nationale.

Urgence ou pas, ces deux textes parlent d'Asa et/ou les concernent :

La loi agricole fixe un objectif de doubler les volumes de stockage d'eau à des fins agricoles d'ici 2035 en remobilisant les plans d'eau existants et en développant des ouvrages multi-usages. Ce dernier terme, qui n'a pas fait les gros titres, est essentiel : stocker de l'eau pour faire face aux enjeux liés au changement climatique est incontournable et l'agriculture n'est pas la seule concernée par ce besoin : la population humaine, l'industrie, et même les milieux le sont... Il va donc falloir travailler dans une optique multi-usage, et chacun des partenaires va aussi veiller à ce que chaque goutte soit stockée et utilisée de façon raisonnée. Il va donc falloir travailler collectivement. Multi-usages, gestion collective, usage raisonné, gestion fine en période de pénurie : autant de domaines dans lesquels les Asa ont une expérience de terrain à faire valoir...

A part cela, les Asa sont citées dans ce projet de loi au sujet de la possibilité de passer des conventions avec les collectivités quand une retenue intéresse aussi la défense extérieure contre l'incendie (DECI). Ce paragraphe est inutile : de telles conventions étaient déjà possibles et mises en œuvre par certaines Asa. Une fois de plus, certains confondent le Journal officiel et la presse quotidienne régionale.

Quant aux Asa dans le projet de loi de simplification des normes applicables aux collectivités, on vous en dit plus page 9.

Pour découvrir les autres sujets passionnants de ce numéro, dont un article qui illustre comment les Asa interagissent avec la biodiversité, il faut le feuilleter...

Bonne lecture !